

## Les inégalités de salaire remontent

13 décembre 2019



En matière d'inégalités, les salaires, restent le nerf de la guerre. Bien sûr, il ne faut pas confondre le salaire – le fruit du travail – et le revenu dit « disponible » qui prend en compte les impôts et les prestations sociales. Reste que pour l'immense majorité de la population, les salaires constituent l'essentielle source de revenus et donc la base des inégalités économiques – rappelons que 90 % des personnes en emploi sont salariées.

Si l'on observe les choses très grossièrement, les 20 dernières années ne semblent pas marquées par des modifications de grande ampleur. Au cours de cette période, les salaires nets du haut comme du bas de l'échelle ont augmenté d'un peu moins de 50 %, si l'on ne tient pas compte de l'inflation (nous raisonnons en équivalent temps plein). Si l'on déduit la hausse des prix, la progression des salaires n'est plus que de 20 %, ce qui, sur 20 ans, est finalement modeste quand on compare avec les décennies précédentes, alors même que le niveau de diplôme a progressé.

Cette hausse globale masque une inflexion qui s'est amorcée vers la fin des années 2000. Le rapport entre le seuil des 10 % les milieux rémunérés et celui des 10 % les moins bien rémunérés (rapport dit « interdécile », voir nos définitions en encadré) a diminué de 3,12 en 1995 à 2,96 en 2009, puis s'est remis à augmenter depuis pour atteindre 3,06 en 2015. L'écart entre ces deux valeurs, qui était resté à peu près stable, autour de 2 200 euros mensuels (inflation déduite, en euros de 2015) jusqu'en 2006, a progressivement grimpé jusqu'à 2 440 euros en 2015 : soit une hausse de 240 euros.

Salaires nets mensuels en équivalent temps plein. Lecture : en 2015, les salariés les 10 % les moins bien payés perçoivent moins de 1 181 euros. Les 10 % les mieux payés touchent plus de 3 619 euros.  
Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Salaires nets mensuels en équivalent temps plein. Lecture : le salaire d'entrée dans les 10 % les plus hauts est 3,06 fois plus grand que le salaire de sortie des 10 % les plus bas en 2015, selon l'Insee.

GRAPHIQUE

Il ne s'agit pas d'une explosion des inégalités : pour rendre visible les évolutions, notre graphique exagère les variations en utilisant une échelle étroite. Pour autant, il ne faut pas négliger ce changement. D'abord, parce que c'est un tournant. L'après-1968 avait été marqué par une réduction des inégalités salariales : en 1966, le rapport interdécile était de 4,2. En 1984, il était tombé à 3,1. Depuis 2008, les salariés riches et pauvres s'éloignent, lentement certes, mais il s'agit d'une dynamique nouvelle. Ensuite, parce qu'une hausse de l'écart de 240 euros mensuels en dix ans, c'est loin d'être négligeable pour qui ne dispose que d'un faible niveau de vie. Le seuil des 10 % les moins bien rémunérés vaut actuellement 1 200 euros environ. Si l'écart avec les plus riches était resté identique, ils toucheraient 1 440 euros, 20 % de plus que ce qu'ils perçoivent aujourd'hui. On comprend alors mieux les tensions qui naissent dans les milieux populaires autour du pouvoir d'achat.

Nos données simplifient beaucoup la réalité des inégalités de salaires. Nous raisonnons tous âges confondus et uniquement aux seuils des 10 % les moins bien et les mieux payés. Les données du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) montrent qu'une partie des jeunes diplômés sont moins bien rémunérés que ce que leur niveau de diplôme leur permettrait d'espérer, ce qui tend à réduire les inégalités au sein de ces générations. Si nous pouvions ne prendre en compte que les plus de 40 ans, les écarts seraient probablement plus importants. Enfin, nous ne considérons pas ici la poignée de très hauts salaires, les 5 % ou 1 % les plus riches, qui ont très fortement augmenté en 20 ans.

## Définition : les déciles et le rapport interdécile

Le salaire qui sépare les 10 % les moins bien rémunérés des 90 % les mieux payés s'appelle le premier décile des salaires. Le salaire qui sépare les 90 % du bas de l'échelle et les 10 % du haut s'appelle le neuvième décile. Il s'agit bien de frontières. Le rapport interdécile des salaires est le rapport entre le neuvième et le premier décile. Nous calculons ici aussi un deuxième indicateur, l'écart interdécile : le neuvième décile moins le premier décile. Il s'exprime en euros.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaire-remontent>